

Quels ordres avaient les CRS le 14 juin ?

Témoignage :

J'étais à Paris avec plusieurs dizaines d'autres salariés et retraités de Vendée à la manifestation qui a rassemblé des centaines de milliers de personnes. J'ai vu beaucoup de monde, chaque manifestant comme moi est bien sûr incapable de dire combien nous étions. J'ai vu des gens bien évidemment remontés contre le mépris du gouvernement qui bafoue même la démocratie la plus élémentaire pour faire passer sa loi scélérate, mais des gens calmes et déterminés, conscients de l'importance de leur présence. En fin de parcours j'ai vu comme les autres participants des vitrines et autres mobiliers urbains cassés.

Chacun sait que ce n'est pas là l'œuvre des manifestants contre la loi travail. L'indécence des propos du premier ministre n'en est que plus révoltante. Faut-il qu'il soit autant aux abois pour réagir ainsi ? Quel rôle avait-on assigné à la Police ce jour-là ? Quels ordres ?

Quant nous sommes arrivés en fin de manifestation il n'y avait plus de casseurs, nous n'en avons pas vu. Mais nous avons été témoins des manœuvres policières. Nous avons aussi goûté aux désagréments des gaz lacrymogènes.

Il n'y avait plus de casseurs, mais il y avait des manifestants regagnant leur car. Et les provocations furent multiples aux abords du Dôme des Invalides ou étaient stationnés les cars.

Il est curieux d'observer comment on peut créer l'engrenage de la violence. Sans le sang-froid des manifestants et notamment des militants de la CGT présents il est clair que les escarmouches provoquées par les CRS manœuvrant par petits groupes au milieu des manifestants paisiblement regroupés autour de leurs cars seraient transformées en bataille rangée avec ceux-ci.

Provocations "gratuites" ? Sur l'ordre de qui ?

Jean Paul Cotillon



Journal des retraités CGT de la ville de la Roche sur Yon

N° 14 - Juin - 2016

"Loi Travail", les retraités solidaires des actifs !

Depuis 4 mois dans les entreprises et dans la rue, la lutte contre le projet de loi du gouvernement poursuivant la liquidation, déjà engagée par la droite, du code du travail se développe sous toutes les formes. 70% des Français y sont opposés, la majorité des syndicats et des organisations de jeunesse participent à cette mobilisation. Le patronat et le gouvernement manœuvrent et provoquent ; la CGT ne cédera pas au chantage. Elle est prête à discuter. Elle fait même des propositions concrètes pour améliorer le code du travail.

Les retraités CGT sont solidaires et actifs dans cette lutte.

"Loi Travail", le retour à l'esclavage !

L'ensemble du projet gouvernemental, applaudit par le patronat est inacceptable. Mais un article fédère tous les autres c'est celui de l'inversion des normes. En effet aujourd'hui, et c'est le progrès permis par des décennies de luttes sociales, le code du travail s'impose à tous, il est amélioré par les conventions collectives de branches professionnelles, elle-même améliorées par des accords d'entreprises là où le syndicat est actif. Le texte le plus large prime sur le texte le plus sectoriel. C'est un garde fou essentiel dans une société où la loi de l'argent bouscule tout. Inverser cette logique en privilégiant l'accord d'entreprise dérogatoire c'est organiser le retour à l'esclavage. Ainsi le travailleur, au final, se retrouvera seul face à son employeur. **Le chantage** (à l'emploi notamment) deviendra (il l'est déjà trop) **le moteur des "négociations d'entreprise"** alors que les règles **d'un code du travail applicable à tous** assignent à la négociation de branche et/ou d'entreprise, **le progrès social**.

La CFDT, seule organisation de salariés à soutenir vraiment le gouvernement dans ce "suicide sociale" perd dans une étrange cécité sa qualité d'organisation de défense des salariées

Le mouvement pour empêcher le mauvais coup doit s'amplifier sous toutes les formes. **Retraités, avec nos enfants et nos petits enfants exigent le retrait de la loi travail**

La Grèves ce n'est jamais pour le plaisir

Les médias dominants à la solde ou simple propriété du grand patronat, n'ont de cesse de rivaliser pour présenter la grève (et la manifestation) comme des moyens essentiellement destinés à gêner le public. C'est particulièrement vrai concernant les activités de transport.

Les salariés grévistes seraient des égoïstes défendant leurs privilèges. Comme si la grève était une partie de plaisir d'enfants gâtés et méprisant. Cet acharnement médiatique est une insulte à ceux qui aujourd'hui comme hier relèvent la tête. Faire la grève c'est perdre du salaire. On ne la fait donc pas par plaisirs. Et l'histoire démontre que ce sont bien les mouvements de grève qui de tous temps ont imposés le progrès social qui a bénéficié à l'ensemble des salariés, même à ceux qui n'ont pas participé à ces mouvements. Alors, un peu de décence Messieurs Dames, un peu de décence Messieurs Vals et Macron que l'arrogance aveugle, un peu de décence Monsieur Hollande qui aviez promis de vous attaquer à l'argent et qui avez été élu par des salariés donc vous aviez "soutenu" les grèves.

Les salariés ne cassent pas leurs machines, ni celles des autres, surtout les syndicalistes

"En marge des manifestations", comme doivent le reconnaître les journalistes honnêtes, des casseurs ont fait leur œuvre.

Les hommes politiques au gouvernement, ceux de la droite et de l'extrême droite ont rivalisé pour désigner la CGT (pas les autres syndicats avec qui pourtant celle-ci agit dans l'unité) comme responsable de ces violences inadmissibles.

Depuis longtemps les syndicalistes et ceux de la CGT en particulier savent bien que casser n'est pas un mode d'action pour eux. Ils ont depuis longtemps tiré les enseignements de l'expérience. S'il arrive encore que des travailleurs désespérés puissent oublier cette leçon ce n'est pas la démarche de la CGT. Et ce ne sont pas des salariés grévistes qui ont cassé des biens et du CRS lors des manifestations récentes, notamment à l'hôpital Necker le 14 juin.